

Date de la convocation : lundi 1<sup>er</sup> juin 2026

Date d'affichage : lundi 1<sup>er</sup> juin 2026

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni à la mairie.

**Présents** : Philippe LEFÈVRE, Geneviève ORIEULX DE LA PORTE, Cédric BEAUFORT, Françoise MOUCHET, Didier PONCELET, Sophie LAMARRE, Caroline NEVEUX, Sandra BEAUDELLOT, François BÉRENGER, Bernard BRIEN, Michelle APPERT, Aurélie TOUZET

**Absents excusés** : Florian GARNIER, pouvoir à Françoise MOUCHET, Delphine HUGONNET, pouvoir à Sandra BEAUDELLOT, Jordan SÉKULIC

**Conseillers en exercice** : 15

**Conseillers présents** : 12

**Conseillers présents et représentés** : 14

## **Ordre du jour**

- Approbation du procès-verbal du 29 avril 2026
- Vote des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales
- Modification de la commission communale des impôts directs (CCID)
- Approbation du règlement intérieur
- Désignation d'un référent déontologue
- Projet de rénovation d'un bâtiment sis 7 rue Dantale
- Adhésion au SCADS
- Travaux de voirie
- Achat d'outillage de voirie
- Questions diverses

18h30, Monsieur le Maire, Philippe LEFÈVRE ouvre la séance. Il demande que le devoir de réserve soit respecté.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Monsieur le Maire propose de nommer Madame Geneviève ORIEULX DE LA PORTE secrétaire de séance (article L.2121-15 du CGCT).

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil si des observations sont à formuler sur le compte-rendu de la réunion précédente.

Pas de remarque formulée.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour.

- **Vote des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales**
  - Mise en place du bureau électoral  
Monsieur le Maire a rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes à savoir Bernard BRIEN, Françoise MOUCHET, Sandra BEAUDELLOT et Caroline NEVEUX.
  - Mode de scrutin  
Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste. Il propose la liste « Sénatoriales 2026 » avec Philippe LEFÈVRE, Geneviève ORIEULX DE LA PORTE et Bernard BRIEN comme délégués titulaires ainsi que Françoise MOUCHET, Jordan SÉKULIC, et Caroline NEVEUX comme délégués suppléants.
  - Déroulement du scrutin  
Françoise MOUCHET appelle chaque conseiller municipal à voter à bulletin secret. Après la fin du vote, Sandra BEAUDELLOT et Caroline NEVEUX procèdent au dépouillement.
  - Résultat du vote  
Il en ressort 1 bulletin blanc et 13 bulletins pour la liste « Sénatoriales 2026 ». Sont élus délégués titulaires : Philippe LEFÈVRE, Geneviève ORIEULX DE LA PORTE et Bernard BRIEN  
Sont élus délégués suppléants Françoise MOUCHET, Jordan SÉKULIC et Caroline NEVEUX.
  - Déclaration à la sous-préfecture  
Philippe LEFÈVRE et Geneviève ORIEULX DE LA PORTE déposeront le PV et la feuille de proclamation samedi matin pendant les horaires indiqués.
  
- **Modification de la Commission communale des impôts directs (CCID)**  
Monsieur le Maire expose la nécessité de modifier la composition de la Commission communale des impôts directs qui comportait initialement 12 contribuables et qui doit être portée à 24 contribuables.  
Monsieur le Maire propose Sophie LAMARRE, Didier PONCELET, Florian GARNIER, Caroline NEVEUX, Bernard BRIEN, Michelle APPERT, Bernard DE RÉ, Serge TESTART, Jordan SÉKULIC, François BÉRENGER, Mathilde BRETON, Christine WATTIGNY, Françoise FLUCHER, Michel LEFÈVRE, Pierre HÉNIN, Stéphan POTEAU, Philippe VENANT, Pierre LANGRAND, Jean-François PHILIPON, Marion GANDON, Françoise MARCHAND, Nathalie SZELAG, Isabelle LEFRANC, Geneviève ORIEULX DE LA PORTE.  
  
\* le Conseil municipal approuve à l'unanimité
  
- **Approbation du règlement intérieur**  
Monsieur le Maire expose le projet du règlement intérieur destiné à organiser le fonctionnement de l'assemblée délibérante. Il précise que ce document définit notamment les règles relatives aux convocations, à la tenue des séances, aux droits des élus, aux modalités de vote, ainsi qu'aux conditions d'accès aux documents et d'expression des élus.  
  
\* le Conseil municipal approuve à l'unanimité
  
- **Désignation d'un référent déontologue**  
Monsieur le Maire expose le droit pour tout élu local de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local. La CCRV propose de mutualiser

la désignation d'un référent déontologue jusqu'au prochain renouvellement de l'Assemblée délibérante.

\* le Conseil municipal approuve à l'unanimité

- **Projet de rénovation d'un bâtiment sis 7 rue Dantale**

Monsieur le Maire expose le projet de rénovation de ce bâtiment pour en faire un logement locatif. Il demande au Conseil l'autorisation d'entamer les démarches en vue de déposer un dossier de subventions à l'automne. Bien entendu, il reste à l'écoute d'autres projets réalisables étant donné la configuration des lieux.

\* le Conseil municipal approuve à l'unanimité

- **Adhésion au SCADS**

Monsieur le Maire expose qu'en dehors des compétences qui lui sont transférées, la CCRV souhaite mettre, à titre gracieux et à disposition de ses communes membres l'expertise du SCADS en matière d'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation ou l'utilisation du sol, ainsi que des dossiers de déclaration préalable et de demande d'autorisation préalable pour les dispositifs de publicité, enseignes et préenseignes.

\* le Conseil municipal approuve à l'unanimité

- **Travaux de voirie**

Monsieur le Maire expose que l'état de la voirie de la commune dans sa globalité nécessite des travaux urgents d'entretien et de réfection afin de garantir la sécurité des usagers. Il s'agit des nids de poule et de 2 avaloirs d'eau pluviale à revoir rue de Chantereine et rue du Rollet. Les travaux débuteront mercredi 10 juin.

\* le Conseil municipal approuve à l'unanimité

- **Achat d'outillage de voirie**

Monsieur le Maire expose l'état vétuste du matériel des employés communaux et le départ à la retraite de l'un d'eux. Il s'excuse d'avoir fait l'achat d'un tracteur muni d'un bras latéral et d'une saleuse prévu au budget primitif 2026 avant de soumettre ce projet au Conseil municipal.

\* le Conseil municipal approuve à l'unanimité

- **Questions diverses**

- **Aurélié TOUZET**

- alerte le Conseil municipal de la présence d'un renard au centre du village qui décime les poules élevées chez les habitants.

Monsieur le Maire lui indique qu'il est au courant de cette situation comme le garde-chasse qui a posé des collets et des cages. Ils restent tous les deux attentifs à l'évolution de la situation.

- demande des explications quant aux travaux rue d'Hygnières qui ont été effectués sans autorisation d'urbanisme. Monsieur le Maire lui indique qu'il a rencontré le propriétaire de la maison qui a reconnu les faits. Le service d'urbanisme est au courant et la Mairie est en attente de sa décision.

Geneviève ORIEULX DE LA PORTE et Françoise MOUCHET lui rappellent des travaux réalisés soit sans respect du permis de construire accordé soit sans demande de travaux et qui ont été acceptés par la municipalité précédente.

La séance est levée à 19h20.

- **Informations diverses**

- **11 juin : rendez-vous avec l'USEDA**  
Etude de la faisabilité de l'enfouissement des réseaux rue du Rollet, déplacement d'un candélabre et ajout de 2 candélabres
- **Rendez-vous avec la gendarmerie**  
Etude d'un plan de situation de videoprotection
- **Rendez-vous avec les pompiers et la SESV**  
Etude de la sécurité incendie dans la commune
- **Débernage par le département**  
Effectué à Hygnières en haut pour éviter, dans une moindre mesure, les coulées de boue
- **18 juin : Commémoration des résistants**  
Le rendez-vous est au monument aux Morts à 18h avec un pot de l'amitié à la mairie
- **Cap Territoires**  
Pour faire ses achats afin de diminuer les coûts, la commune passe désormais par ce marché public
- **ONF**  
Le projet de plantation des peupliers est en cours et sera réalisé fin 2026 et début 2027. 16.000€ restent à charge de la commune pour un budget de 74.000€ subventionné à 80%.
- **Kermesse de l'école**  
L'ACA donnera un coup de main à l'organisation et à la tenue des stands.
- **Evénements et accessibilité du parking de l'église**  
2 personnes seraient nécessaires pour faire respecter les arrêtés les 14 juin, 21 juin et 27 juin
- **Véhicules ventouses**  
Monsieur le Maire transmet aux personnes concernées l'obligation d'évacuer ces véhicules qui gênent ou qui sont en infraction sous peine d'être enlevés par la fourrière aux frais du propriétaire au bout de 7 jours après constatation.
- **Elagage d'arbre gênant l'espace public**  
Le propriétaire du gros tilleul, rue Poiteau, est averti qu'il doit élaguer son arbre dépassant sur la voie publique. Si ce n'est pas fait, un courrier lui sera envoyé en lui indiquant que sans réponse de sa part, une entreprise sera missionnée par la mairie et à ses frais.